



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 16 Novembre 2018

La Poste



## Les postières et les postiers spoliés une fois de plus !

Les manifestations et les blocages annoncés par les réseaux sociaux et les médias pour le samedi 17 novembre font prendre aux entreprises des mesures drastiques à l'encontre des salariés.

La Poste via une directive du siège annonce au personnel ce matin dans les briefs et les « Espaces Temps Communication » la retenue d'un CA ou d'un RC pour les agents qui ne pourraient pas se rendre sur leur lieu de travail.

Pour les facteurs et les factrices qui ne pourraient pas distribuer l'intégralité de leur tournée ce samedi, ils distribueront le courrier en plus de la tournée du lundi sans aucune heure supplémentaire attribuée.

Une fois de plus La Poste affiche le plus grand mépris pour les postières et les postiers qui ne sont pas responsables de cette situation.

Cette mesure est d'autant plus abjecte qu'elle est aussi discriminatoire puisque ce sont les agents qui travaillent ce samedi qui seront pénalisés.

**La CGT FAPT dénonce cette décision unilatérale et exige de La Poste son retrait immédiat.**

La CGT FAPT appelle l'ensemble des personnels à décider de toutes formes de mobilisations pour obtenir le retrait de cette mesure et porter les revendications légitimes en termes de salaires et de pouvoir d'achat.